

CI401 - Atelier de la spécialité - 1M

2018 / 2019 - Design d'identités visuelles (Domaine des arts plastiques visuels et de l'espace)

Description de l'UE :

CI401 : 12 crédits / 240 pds / 120 h / Français

UE optionnelle : Non

Responsable de l'UE : Sophie Goblet

Période : Annuelle

Secrétaire de jury :

Activité(s) d'apprentissage de l'UE :

	Crs	Hrs	Pond totale
Cvg: atelier"design d'identités visuelles" Goblet Sophie	12	120	240

Acquis d'apprentissage spécifiques :

Au terme du cours de **design d'identités - ATELIER**, l'étudiant est capable de :

- Développer le sens de l'écoute active, analyser un contexte, identifier les besoins d'un commanditaire.
- Proposer des solutions cohérentes et novatrices dans une démarche de recherche en identité visuelle.
- Nourrir et confronter son discours avec des intervenants spécialisés, dans une perspective professionnelle.
- Dépasser sa propre liberté créative au bénéfice de lui même ou d'un tiers dans le cadre de la contrainte.
- Communiquer le résultat de ses recherches via différents supports et médias pertinents et adéquats.
- Tendre à l'autonomie - initier la gestion du stress et du temps

Calcul de la note de l'unité d'enseignement :

Ce cours fondamental est soumis à une évaluation artistique, cela signifie que la note finale de l'atelier est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les années ne menant pas à un grade, le jury artistique est un jury interne, pour les années menant à un grade (3ème bachelier/ dernière année de master), le jury est externe. Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Cvg: atelier "design d'identités visuelles" > Design d'identités visuelles

Professeur : Goblet Sophie

Objectifs :

Au terme de l'atelier en identité visuelle, l'étudiant est capable de :

- Développer le sens de l'écoute active, analyser un contexte, identifier les besoins d'un commanditaire.
- Proposer des solutions cohérentes et novatrices dans une démarche de recherche en identité visuelle.
- Nourrir et confronter son discours avec des intervenants spécialisés, dans une perspective professionnelle.
- Dépasser sa propre liberté créative au bénéfice de lui même ou d'un tiers dans le cadre de la contrainte.
- Communiquer le résultat de ses recherches via différents supports et médias pertinents et adéquats.
- Tendre à l'autonomie - initier la gestion du stress et du temps

Contenu :

Le contenu de l'atelier traite de thématiques variées afin d'aborder toutes les dimensions et les formes de l'identité. Il dépend en partie d'opportunités extérieures : intervenants, demandes externes touchant à la réalité du terrain ... et est nourri de fiches pédagogiques visant à réveiller les acquis du baccalauréat et à questionner sur le chemin créatif emprunté par d'autres. Le contenu se situe au croisement de la contrainte et de la liberté afin que l'étudiant puisse identifier son espace de jeu et l'explorer sous une multitude de variantes interconnectées. Le contenu incite et invite à la prise de risque. Il aborde également l'hypothèse et la proposition de solutions en matière de support et de diffusion ainsi que la prise de position artistique et l'expérimentation du compromis en réponse aux exigences du contexte.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage :

L'expérimentation étant le but principal de cet atelier, le développement de la créativité au service de l'identité visuelle est intégré dans un champ concret. L'étudiant est entraîné à développer ses propres compétences et à éprouver sa démarcation positive dans un contexte commun afin d'en extraire sa différence, d'affiner sa vision et de prendre conscience de sa propre identité au service d'un tiers. Les aspirations individuelles sont prises en compte afin d'aider l'étudiant à trouver sa place et à se projeter dans l'avenir.